

APPEL À CONTRIBUTIONS - « Éthique et éducation aux arts »

La revue québécoise *Éthique en éducation et en formation – Les dossiers du GREE* lance un appel à contributions pour le numéro 16 du printemps 2024 sur la thématique « Éthique et éducation aux arts ».

Responsables du numéro : Arianne Robichaud, Université de Québec à Montréal, Camille Roelens, Université de Lausanne (robichaud.arianne@uqam.ca ; camille.roelens@unil.ch)

Échéancier

- Publication : numéro du printemps 2024
- Propositions (titres et résumés) attendues avant le 15 juillet 2023
- Date limite de dépôt des textes complets le 15 octobre 2023
- Retour aux auteurs en janvier 2024
- Dépôt des articles finaux attendus en mars 2024

Reconnue et louée dans les discours éducatifs internationaux (UNESCO, 2021/2010; OCDE, 2013), nouvel objet d'intérêt pour les neuroscientifiques et les sciences cognitives (Peterson, 2011), stratégie pour se démarquer en tant qu'établissement à l'aide de programmes arts-études dans un marché scolaire de plus en plus compétitif (Maroy & Kamanzi, 2018), l'éducation aux arts (musique, théâtre, danse, arts plastiques, cinéma, etc.) jouit actuellement d'une popularité notable auprès des étudiant.e.s des paliers supérieurs, des élèves et des parents des systèmes scolaires contemporains. Toutefois, malgré ce contexte à première vue favorable, nous en savons très peu sur le propre de l'éducation aux arts dans le monde francophone de la recherche en éducation: les études en français portant sur l'expérience universitaire d'éducation aux arts, sur la formation universitaire des enseignant.e.s de disciplines artistiques, sur les enjeux spécifiques qu'ils vivent au quotidien, sur les caractéristiques particulières de leur développement professionnel et identitaire sont éclairantes (Bonin *et al.*, 2017; Chaîné *et al.*, 2016) mais somme toute peu nombreuses, et rarement orientées vers l'étude spécifique des enjeux éthiques qui caractérisent l'éducation aux arts. En effet, comment se vit, sur le plan éthique et au quotidien, l'éducation aux arts? Quelles en sont les similitudes et les différences avec l'éducation non artistique? La dimension affective des pratiques de l'art provoque-t-elle des particularités à considérer dans son enseignement? Son instrumentalisation, telle que décrite plus haut (stratégie de différenciation dans le marché scolaire, par exemple) est-elle nocive pour la poursuite des missions intrinsèques que se donne l'éducation aux arts? Ce numéro thématique cherche ainsi à contribuer à une meilleure connaissance de l'éducation aux arts et du travail des enseignant.e.s/professeur.e.s d'arts (du primaire/élémentaire à l'université) sous l'angle particulier de l'éthique, ici entendue au sens large comme réflexion sur l'agir enseignant au regard des finalités de l'éducation, de ce qui est bon et souhaitable *pour* et *dans* la relation éducative qui lie l'enseignant.e, l'élève/étudiant.e et l'objet d'étude artistique: autrement dit, *aux liens entre éthique et enseignement des arts*, et ce, dans le but de broser un portrait général et pluriel de cette relation considérant ce

qui définit l'unicité de ce type d'éducation. Il nous paraît que cette unicité relève, entre autres mais pas seulement, de quatre ordres :

La formation - D'abord, pour l'école primaire et secondaire, la formation des enseignant.e.s d'arts diffère souvent de celle des autres enseignant.e.s (dits "non spécialistes"). Au Québec, alors que ces derniers.ères sont formé.e.s dans les facultés de sciences de l'éducation, les enseignant.e.s d'arts sont formé.e.s au sein même des départements chargés de leur discipline artistique (musique, théâtre, danse, arts visuels, etc.); en France par exemple, les DUMIstes sont des musiciens.ennes intervenant.e.s dans les écoles ayant suivi une formation universitaire spécifique en enseignement de la musique, formation elle aussi différente des enseignant.e.s de l'école maternelle, élémentaire ou du lycée. Cette particularité dans la formation contribuerait directement à une tension identitaire propre aux enseignant.e.s d'arts, qui sont ainsi artistes et enseignant.e.s à la fois (Bonin *et al.*, 2017), avec tous les enjeux personnels, professionnels et artistiques que cette situation particulière comporte. Dès lors, il paraît fécond d'étudier *en quoi la formation reçue et suivie par les enseignant.e.s d'arts ainsi que leur identité enseignante particulière influencent leurs différents choix et gestes éthiques au quotidien dans l'exercice de leur travail.*

La pédagogie - L'enseignement des arts, sur le plan pédagogique, possède également des traits distincts : il se réalise dans le cadre de relations pédagogiques dont les dimensions et les exigences diffèrent parfois substantiellement de celles des autres matières, particulièrement aux cycles supérieurs (CÉGEP, universités) ou dans les programmes du primaire-secondaire qui offrent des concentrations artistiques intensives. D'abord, l'enseignement des arts exige un rapport à l'autre, une éthique relationnelle qui ne caractérise pas exactement de la même manière les autres disciplines, souvent étudiées et exercées dans un cadre plus cognitif et individuel : le dialogue théâtral exige une écoute et une attention particulières de son/sa compagnon.ne de scène, la musique d'ensemble vise une incontournable harmonie et précision partagée entre musiciens.ennes, la danse oblige parfois une forme d'abandon de son corps à autrui dans une forme élevée et esthétique d'éthique de l'Autre, une éthique de la proximité (Levinas, 1971). Aussi, l'enseignement des arts s'effectue souvent dans le cadre d'une relation maître-élève qui devient de plus en plus personnelle au fur et à mesure que l'artiste en devenir gravit les échelons scolaires et que les exigences s'individualisent : prenons l'exemple de la relation entre un.e étudiant.e de musique et son/sa maître d'instrument, lien complexe caractérisé à la fois par des jeux de pouvoir, des réflexes mimétiques et un fort besoin d'indépendance artistique (Gaunt, 2011) comme l'illustrent d'ailleurs quelques œuvres cinématographiques (*Tous les matins du monde*, 1991; *Whiplash*, 2014). Il est ainsi possible de creuser les *questions relatives à la nature et aux manifestations pédagogiques de l'enseignement des arts en termes éthiques, et ce, en montrant entre autres les spécificités des relations entre élèves, étudiant.e.s et enseignant.e.s en éducation aux arts, ainsi que l'enjeu éthique central de l'autorité enseignante dans l'activité éducative artistique.*

Le statut curriculaire – En termes curriculaires et pour bon nombre de pays occidentaux, le statut de l'enseignement des arts est souvent, et fâcheusement, celui d'une matière secondaire par rapport aux incontournables de l'éducation de base (langue, mathématiques

et sciences, sciences humaines et sociales). Les heures qui lui sont consacrées sont moindres, notamment au Canada et en France qui, malgré les beaux discours, figurent parmi les pays de l'OCDE consacrant le moins de temps à l'enseignement obligatoire des arts (OCDE, 2013). Les disciplines qui y sont rattachées sont fréquemment présentées comme des options scolaires ou concentrations parmi d'autres, et les exigences de réussite des cours d'arts pour l'obtention des diplômes sont moins élevées que pour les autres disciplines (MEES, 2015). Dans plusieurs cas, les enseignant.e.s d'arts doivent également défendre et faire valoir leur discipline année après année afin qu'elle reste au programme de l'école dans laquelle ils/elles travaillent, et s'assurer par le fait même de la survie de leur propre poste dans l'établissement (Robichaud, 2022). En d'autres termes, *l'enseignement des arts semble appeler une éthique de la résistance, soit une posture de défense constante de l'importance de l'art à l'école (les œuvres d'art étant ici entendues, comme le suggère Roelens (2022) à la suite de Ricoeur, comme propositions de monde qui permettent au sujet de se constituer de façon autonome et non comme les objets privilégiés d'une forme de conservatisme politique) qui a sans doute de profonds impacts sur la manière dont les enseignant.e.s se représentent, vivent et valorisent leur discipline artistique au sein des institutions scolaires.*

Culture, société et politique - Finalement, s'occupant spécifiquement de culture, l'enseignement des arts est inévitablement traversé par une série d'enjeux sociaux, historiques, politiques et idéologiques propres aux débats entourant les questions culturelles vives de notre temps (Ryan et Talon-Hugon, 2020): quel héritage culturel doit être transmis à l'école? Comment éduquer et former à l'art dans un monde de culture instrumentalisée à des fins marchandes, politiques et/ou idéologiques? Comment repenser notre rapport éducatif à l'art dans un univers médiatique saturé d'images et de contenus? L'éducation aux arts doit-elle nécessairement se doter d'une dimension politique engagée, ou se présenter comme apolitique (Shaw, 2020)? Comment préserver, comme le demande Kerlan (2021), son ambition émancipatrice? Ces questionnements ouvrent grand le champ des contributions possibles en termes éthiques, soit *ce qui, sur le plan culturel, social et politique, est bon et souhaitable pour et par l'enseignement des arts dans les institutions scolaires de nos sociétés contemporaines.*

Ce numéro thématique se penche donc sur les manières dont ces particularités se lient, influencent ou encore déstabilisent les gestes éthiques aux fondements de toute activité éducative, que ces gestes relèvent de la sphère politique, organisationnelle, relationnelle, identitaire ou purement artistique et culturelle de l'enseignement des arts. Tous les chercheurs.euses de la francophonie sont invité.es à soumettre une contribution, qu'ils/elles inscrivent leurs travaux dans le champ de l'éducation aux arts, des fondements de l'éducation (philosophie, sociologie, histoire et anthropologie de l'éducation, etc.), de l'analyse du travail enseignant ou de toute discipline pertinente pour penser les enjeux éthiques de l'éducation artistique. Les contributions à dimensions empiriques et s'intéressant à tous les paliers éducatifs (du préscolaire à l'université) sont également les bienvenues, ainsi que les contributions se penchant sur l'éducation informelle ou non formelle aux arts. Les auteurs.ices intéressé.e.s pourraient, par exemple et de façon non limitative, s'intéresser à des questions telles que :

- **Axe 1 ; Sur le plan de la formation :** Comment forme-t-on les étudiant.e.s en enseignement des arts à l'éthique? Quelles formations sont données, aux études supérieures, en termes de professionnalisme et d'éthique pour les futur.e.s artistes? Qu'en est-il de l'éthique en éducation aux arts hors de l'école, soit de l'éducation artistique communautaire, populaire, informelle ou non formelle?

- **Axe 2 ; Sur le plan pédagogique :** Quelles dimensions éthiques caractérisent l'enseignement des arts, et quelles spécificités ces dimensions présentent-elles par rapport à l'enseignement des autres disciplines scolaires? Quelle éthique privilégier dans le cadre de disciplines qui exigent un fort rapport à autrui (théâtre, danse, musique)? Quelles valeurs mettre de l'avant en éducation aux arts, entre les normes relatives à la performance artistique critériée et le respect du développement individuel de chacun? Quelle éthique privilégier dans la relation maître-élève particulièrement caractéristique de l'enseignement des arts?

- **Axe 3 ; Sur le plan curriculaire :** Comment les enjeux curriculaires entourant l'enseignement des arts influencent l'éthique des enseignant.e.s dans le cadre de leur travail? Peut-on parler d'une éthique de la résistance liée au statut curriculaire de l'enseignement des arts dans les écoles?

- **Axe 4 ; Sur le plan de la culture, de la société et du politique :** Comment l'enseignement des arts est aujourd'hui traversé par des enjeux éthiques relevant de la prise en compte de voix historiquement négligées? Quelle éthique pour l'enseignant.e d'arts face à une culture populaire hégémonique et instrumentalisée?

Si vous souhaitez soumettre un texte dans le cadre de ce numéro, nous vous invitons à remettre un titre, un résumé de 150 mots et cinq mots-clés avant le 15 juillet 2023. La date butoir pour le dépôt du texte complet (de 30 000 à 40 000 signes incluant les espaces, mais excluant les références) est le 15 octobre 2023 si le résumé est accepté. Les directives de publication spécifient les normes de la revue à respecter. Tous les textes sont soumis à l'évaluation en double aveugle. Votre résumé et votre manuscrit devront être déposés sur la plateforme de la revue à l'adresse suivante : <https://edition.uqam.ca/gree>

Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez contacter la revue à l'adresse suivante : grec@uqam.ca

Références

- Barrère, A. (2002). *Les enseignants au travail. Routines incertaines*, Paris : L'Harmattan.
- Bonin, H., Duval, H., Blondin, D. et Théberge, M. (2017). *Identité(s) d'enseignants des arts. Arts plastiques, danse, musique, art dramatique*, Québec : PUL.
- Chaîné, F. et al. (2016). *Réfléchir à la formation artistique*, Québec : PUL.
- Gaunt, H. (2011). Understanding the one-to-one relationship in instrumental/vocal tuition in Higher Education: comparing students and teacher perceptions, *British Journal of Music Education*, v28, n2.
- Kerlan, A. (2021). *Éducation, esthétique et émancipation. La leçon de l'art, malgré tout*. Paris : Hermann.
- Levinas, E. (1971). La Proximité, *Archives de Philosophie*, v34, n3.
- Maroy, C. et Kamanzi, P.C. (2018). Marché scolaire, stratification des établissements et inégalités d'accès à l'université au Québec, *Recherches sociographiques*, v58, n3.
- Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur du Québec (MEES) (2015). *Guide de gestion – Sanction des études et épreuves ministérielles*, Gouvernement du Québec : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/sanction/Guide-sanction-2015_fr.pdf
- Peterson, A.D. The Impact of Neuroscience on Music Education Advocacy and Philosophy, *Arts Education Policy Review*, v112, n4.
- OCDE (2013). *Art for Art's Sake? The Impact of Arts Education*, OCDE Publishing: https://www.oecd.org/education/ceri/ART%20FOR%20ART'S%20SAKE%20OVERVIEW_EN_R3.pdf
- Robichaud, A. (2022). *Cinéma et enseignement de la musique: l'usage du film pour repenser l'identité et l'expérience éducatives des enseignants spécialistes de musique au Québec*, recherche libre, Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Roelens, C. (2022). Éthicité et autonomie dans l'hypermodernité démocratique : de l'extension du domaine des œuvres de formation, *Revue française d'éthique appliquée*, n12.
- Ryan, M.-N. et Talon-Hugon, C. (2020). Art et Éthique (dossier thématique), *Revue Ethica*, v24, n1.
- Shaw, R. D. (2020). The influence of anti-politics on arts education policy, *Arts Education Policy Review*, v122, n4.
- UNESCO (2021). *A Framework for Culture and Arts Education*, UNESDOC (Bibliothèque numérique de l'UNESCO) : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376144>
- UNESCO (2010). *Seoul Agenda: Goals for the Development of Arts Education*, UNESDOC (Bibliothèque numérique de l'UNESCO) : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000190692>
- Valentin, E. (2006). *L'éducation aux arts et à la culture dans une perspective internationale : un aperçu de quelques politiques nationales et territoriales et des principaux impacts relevés dans la littérature*, Institut national de la recherche scientifique (INRS) du Québec, Observatoire Jeunes et Société (rapport de recherche réalisé à la demande du Ministère de la Culture et des Communications du Québec) : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=4113-p=287.html>